



Julian Assange: « Je suis libre parce que j'ai plaidé coupable de journalisme »

Texte intégral du discours d'ouverture de Julian Assange à Strasbourg mardi matin, sur l'accord de plaidoyer, le travail de Wikileaks, la loi sur l'espionnage, les représailles de la CIA et la répression du journalisme.

Par [Julian Assange](#)

Mondialisation.ca, 04 octobre 2024

[Wikileaks X](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#), [Loi et Justice](#)

Discours de Julian Assange mardi matin devant la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) :

Mesdames et messieurs, la transition entre des années de confinement dans une prison à sécurité maximale et la présence ici devant les représentants de 46 nations et de 700 millions de personnes est un changement profond et surréaliste. L'expérience de l'isolement pendant des années dans une petite cellule est difficile à décrire. Elle efface le sens de soi, ne laissant que l'essence brute de l'existence.

Je ne suis pas encore tout à fait capable de parler de ce que j'ai enduré. De la lutte acharnée pour rester en vie, tant physiquement que mentalement. Je ne peux pas non plus parler de la mort par pendaison, du meurtre et de la négligence médicale de mes codétenus.

Je m'excuse par avance si mes propos manquent de justesse ou si ma présentation manque de raffinement auquel on pourrait s'attendre dans un forum aussi prestigieux. L'isolement a fait des ravages. J'essaie de m'en défaire. Et m'exprimer dans ce contexte est un défi. Cependant, la gravité de la situation et le poids des enjeux m'obligent à mettre de côté mes réserves et à vous parler directement.

J'ai parcouru un long chemin, au sens propre comme au sens figuré, pour être devant vous aujourd'hui, avant notre discussion ou pour répondre à vos éventuelles questions. Je tiens à remercier l'APCE pour sa résolution de 2020, qui stipulait que mon emprisonnement constituait un précédent dangereux pour les journalistes. J'ai noté que le rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture avait demandé ma libération. Je suis également reconnaissant à l'APCE pour sa déclaration de 2021, exprimant son inquiétude face à des informations crédibles selon lesquelles des responsables américains auraient à nouveau évoqué mon assassinat, et demandant ma libération rapide, et je félicite la Commission des affaires juridiques et des droits de l'homme d'avoir mandaté un rapporteur de renom.

Je vais bientôt aborder les circonstances entourant ma détention et ma condamnation, ainsi que sur les conséquences qui en découlent pour les droits de l'homme. Cependant, comme tant d'autres efforts déployés dans mon cas, qu'ils émanent de parlementaires, de

présidents, de premiers ministres, du pape, de fonctionnaires et de diplomates de l'ONU, de syndicats, de professionnels du droit et de la santé, d'universitaires, de militants ou de citoyens, aucun d'entre eux n'aurait dû être nécessaire.

Aucune des déclarations, résolutions, rapports, films, articles, événements, collectes de fonds, manifestations et lettres de ces 14 dernières années n'aurait dû être nécessaire. Mais tous étaient nécessaires car sans eux, je n'aurais jamais vu le jour. Cet effort mondial sans précédent était nécessaire car les protections juridiques qui existaient n'existaient pour la plupart que sur le papier et n'étaient pas effectives dans un délai raisonnable.

À propos de l'accord de plaider

J'ai finalement choisi la liberté plutôt qu'une justice irréalisable. Après avoir été détenu pendant des années et avoir été condamné à 175 ans de prison sans aucun recours effectif, la justice est désormais impossible pour moi, car le gouvernement américain a insisté par écrit dans son accord de plaider que je ne pouvais pas déposer une plainte auprès de la Cour européenne des droits de l'homme ni même faire une demande en vertu de la loi sur la liberté d'information pour ce qu'il m'a fait à la suite de sa demande d'extradition.

Je veux être tout à fait clair. Je ne suis pas libre aujourd'hui parce que le système a fonctionné. Je suis libre aujourd'hui après des années d'incarcération parce que j'ai plaidé coupable d'accusation de journalisme. J'ai plaidé coupable d'avoir cherché à obtenir des informations d'une source. J'ai plaidé coupable d'avoir informé le public de la nature de ces informations. Je n'ai plaidé coupable d'aucune autre accusation.

J'espère que mon témoignage d'aujourd'hui pourra servir à mettre en lumière la faiblesse des mesures de protection existantes et à aider ceux dont les cas sont moins visibles mais qui sont tout aussi vulnérables. Alors que je sors du cachot de Belmarsh, la vérité me semble désormais moins perceptible et je regrette tout le terrain perdu pendant cette période. La façon dont l'expression de la vérité a été minée, attaquée, affaiblie et diminuée.

Je constate davantage d'impunité, davantage de secret, davantage de représailles pour ceux qui disent la vérité et davantage d'autocensure. Il est difficile de ne pas établir un lien entre les poursuites judiciaires engagées contre moi par le gouvernement américain. C'est franchir le Rubicon en criminalisant le journalisme à l'échelle internationale et le véritable climat de liberté d'expression qui existe aujourd'hui.

Le travail de WikiLeaks

Quand j'ai fondé *Wikileaks*, elle est née d'un rêve simple : éduquer les gens sur le fonctionnement du monde, afin que, grâce à la compréhension, nous puissions apporter quelque chose de meilleur. Avoir une cartographie de l'endroit où nous nous trouvons nous permet de comprendre où nous pouvons aller. La connaissance nous permet de demander des comptes au pouvoir et d'exiger justice là où elle est absente. Nous avons obtenu et publié la vérité sur des dizaines de milliers de victimes occultées de la guerre et d'autres horreurs invisibles concernant les programmes d'assassinat, d'enlèvements extra-judiciaires, de torture et de surveillance de masse.

Nous avons révélé non seulement quand et où ces événements se sont produits, mais aussi souvent les politiques, les accords et les structures qui les sous-tendent. Lorsque nous avons publié *Collateral Murder*, la tristement célèbre vidéo obtenue par une caméra de

surveillance montrant un équipage d'hélicoptère Apache américain réduisant en miettes des journalistes irakiens et leurs sauveteurs. La réalité visuelle de la guerre moderne a choqué le monde, c'est pourquoi nous avons également utilisé l'intérêt suscité par cette vidéo pour orienter les gens vers les règles d'engagement classifiées qui définissent dans quels cas l'armée américaine pourrait recourir à une force létale en Irak.

Combien de civils ont pu être tués sans une autorisation de la hiérarchie ? En fait, 40 ans de ma peine potentielle de 175 ans étaient dus à l'obtention et à la diffusion de ces règles d'engagement.

La vision politique concrète qui m'a été laissée après avoir été immergée dans les sales guerres et les opérations secrètes du monde est simple. Arrêtons de nous museler, de nous torturer et de nous entre-tuer pour une fois. Mettons en place ces principes fondamentaux et d'autres processus politiques, économiques et scientifiques et un espace pour nous éduquer. Nous aurons de l'espace pour nous occuper du reste.

Le travail de *Wikileaks* était profondément ancré dans les principes défendus par cette Assemblée. Notre journalisme a élevé la liberté d'information et le droit de savoir du public. Il a trouvé son siège opérationnel naturel en Europe. J'habitais à Paris et nous avions des sociétés officiellement enregistrées en France et en Islande. Une équipe journalistique et technique était répartie dans toute l'Europe. Nous publions dans le monde entier à partir de serveurs basés en France, en Allemagne et en Norvège.

Arrestations de Manning

Mais il y a 14 ans, l'armée américaine a arrêté l'un de nos principaux lanceurs d'alerte, le soldat Manning, un analyste du renseignement américain basé en Irak. Le gouvernement américain a lancé simultanément une enquête contre moi et mes collègues. Le gouvernement américain a envoyé illégalement des avions remplis d'agents en Islande, a versé des pots-de-vin à un informateur pour voler notre travail juridique et journalistique et, sans procédure formelle, a fait pression sur les banques et les services financiers pour qu'ils bloquent nos abonnements et gèlent nos comptes.

Le gouvernement britannique a pris part à certaines de ces représailles. Il a admis devant la Cour européenne des droits de l'homme avoir espionné illégalement mes avocats britanniques pendant cette période.

En fin de compte, ce harcèlement n'était pas fondé juridiquement. Le ministère de la Justice du président Obama a choisi de ne pas m'inculper. Reconnaissant qu'aucun crime n'avait été commis, les États-Unis n'avaient jamais poursuivi auparavant un éditeur pour avoir publié ou obtenu des informations gouvernementales. Agir ainsi nécessiterait une réinterprétation radicale et inquiétante de la Constitution américaine. En janvier 2017, Obama a également commué la peine de Manning, qui avait été reconnu coupable d'être l'une de mes sources.

La vengeance de la CIA

Mais en février 2017, le paysage a radicalement changé. Le président Trump a été élu. Il a nommé deux loups coiffés de chapeaux MAGA. Mike Pompeo, un membre du Congrès du Kansas et ancien dirigeant de l'industrie de l'armement, au poste de directeur de la CIA, et William Barr, un ancien agent de la CIA, au poste de ministre de la Justice des États-Unis.

En mars 2017, *Wikileaks* a révélé l'infiltration de la CIA dans les partis politiques marginaux. Son espionnage des dirigeants français et allemands, son espionnage de la Banque centrale européenne, des ministères économiques européens et ses ordres permanents d'espionner les Français dans la rue en général. Nous avons révélé la vaste production de logiciels malveillants et de virus par la CIA, sa subversion des chaînes d'approvisionnement. Sa subversion des logiciels antivirus, des voitures, des téléviseurs intelligents et des iPhones.

Le directeur de la CIA, Pompeo, a lancé une campagne de représailles. Il est désormais de notoriété publique que, sous les ordres explicites de Pompeo, la CIA a élaboré des plans pour m'enlever et m'assassiner au sein de l'ambassade d'Équateur à Londres et autoriser la poursuite de mes collègues européens, nous soumettant à des vols, des attaques informatiques et la diffusion de fausses informations. Ma femme et mon fils en bas âge ont également été pris pour cible.

Un agent de la CIA a été assigné en permanence à la filature de ma femme. Des instructions ont été données pour obtenir de l'ADN sur la couche de mon fils de six mois. C'est le témoignage de plus de 30 responsables actuels et anciens des services de renseignements américains qui ont parlé à la presse américaine, ce qui a été corroboré par les dossiers saisis et les poursuites engagées contre certains des agents de la CIA impliqués.

La CIA me cible, ainsi que ma famille et mes associés, par des moyens agressifs, extrajudiciaires et extraterritoriaux. Cela donne un aperçu rare de la manière dont les puissantes organisations de renseignement se livrent à une répression transnationale. De telles répressions ne sont pas uniques. Ce qui est unique, c'est que nous en savons beaucoup sur celle-ci. Grâce à de nombreux lanceurs d'alerte et à des enquêtes judiciaires en Espagne.

Cette assemblée n'est pas étrangère aux abus extraterritoriaux de la CIA. Le rapport révolutionnaire de Pace sur les enlèvements extra-judiciaires de la CIA en Europe a révélé comment la CIA a géré des centres de détention secrets et procédé à des enlèvements illégaux sur le sol européen, en violation des droits de l'homme et du droit international. En février de cette année, la source présumée de certaines de nos révélations sur la CIA, l'ancien agent de la CIA Joshua Schultz, a été condamné à 40 ans de prison dans des conditions d'isolement extrême.

Ses fenêtres sont occultées et une machine à bruit blanc fonctionne 24 heures sur 24 au-dessus de sa porte, de sorte qu'il ne peut même pas crier à travers. Ces conditions sont plus dures que celles de Guantanamo.

Mais la répression transnationale se fait aussi par le biais de procédures judiciaires abusives. L'absence de mesures de protection efficaces contre ce phénomène signifie que l'Europe est vulnérable à un détournement de ses traités d'entraide judiciaire par des puissances étrangères pour s'en prendre aux voix dissidentes en Europe. Dans les mémoires de Michael Pompeo, que j'ai lues dans ma cellule, l'ancien directeur de la CIA se vante d'avoir fait pression sur le procureur général des États-Unis pour qu'il engage une procédure d'extradition contre moi en réponse à nos publications sur la CIA.

En effet, accédant aux demandes de Pompeo, le ministre de la Justice des États-Unis a rouvert l'enquête contre moi qu'Obama avait clôturée et a de nouveau arrêté Manning, cette fois en tant que témoin, et elle a été détenue en prison pendant plus d'un an, avec une amende de 1,000 dollars par jour, dans une tentative officielle de la contraindre à

fournir un témoignage secret contre moi. Elle a fini par tenter de se suicider.

On pense généralement à des tentatives visant à forcer des journalistes à témoigner contre leurs sources. Mais Manning était désormais une source forcée de témoigner contre le journaliste.

En décembre 2017, le directeur de la CIA Pompeo a obtenu gain de cause et le gouvernement américain a émis un mandat d'extradition au Royaume-Uni. Le gouvernement britannique a gardé le mandat secret pendant deux ans, tandis que lui-même, le gouvernement américain et le nouveau président de l'Équateur s'efforçaient de définir les motifs politiques, juridiques et diplomatiques de mon arrestation.

Lorsque des nations puissantes se sentent en droit de prendre pour cible des individus au-delà de leurs frontières, ces individus n'ont aucune chance de s'en sortir à moins que des mesures de protection solides ne soient mises en place et qu'un État soit disposé à les faire respecter. Aucun individu n'a l'espoir de se défendre contre les vastes ressources qu'un État agresseur peut déployer.

Comme si la situation n'était pas déjà assez mauvaise, dans mon cas, le gouvernement américain a adopté une nouvelle position juridique mondiale dangereuse. Seuls les citoyens américains ont le droit à la liberté d'expression. Les Européens et les autres nationalités n'ont pas ce droit, mais les États-Unis affirment que leur loi sur l'espionnage s'applique à eux, où qu'ils se trouvent. Les Européens en Europe doivent donc obéir à la loi américaine sur le secret sans aucune défense.

Pour le gouvernement américain, un Américain à Paris peut parler de ce que fait le gouvernement américain. Peut-être, mais pour un Français à Paris, le faire est un crime sans défense. Et il peut être extradé, tout comme moi.

Criminalisation de la collecte d'informations

Maintenant qu'un gouvernement étranger a officiellement affirmé que les Européens n'avaient pas le droit à la liberté d'expression, un précédent dangereux a été créé. D'autres États puissants suivront inévitablement l'exemple. La guerre en Ukraine a déjà vu la criminalisation des journalistes en Russie. Mais si l'on se base sur le précédent établi par mon cas, rien n'empêche la Russie ou tout autre État de cibler les journalistes, les éditeurs ou même les utilisateurs des réseaux sociaux européens en prétendant que leurs lois nationales sur le secret professionnel ont été violées.

Les droits des journalistes et des éditeurs au sein de l'espace européen sont gravement menacés.

La répression transnationale ne peut pas devenir la norme. En tant que l'une des deux grandes institutions mondiales chargées de définir les normes, l'APCE doit agir.

La criminalisation des activités de collecte d'informations constitue une menace pour le journalisme d'investigation partout dans le monde. J'ai été formellement condamné par une puissance étrangère pour avoir demandé, reçu et publié des informations véridiques sur cette puissance. Alors que je me trouvais en Europe.

La question fondamentale est que les journalistes ne devraient pas être poursuivis pour avoir fait leur travail. Le journalisme n'est pas un crime. C'est un pilier d'une société libre et

informée.

Monsieur le Président, distingués délégués, si l'Europe veut avoir un avenir où la liberté de parole et la liberté de dire la vérité ne soient pas des privilèges réservés à quelques-uns, mais des droits garantis à tous, alors elle doit agir. Pour que ce qui m'est arrivé n'arrive jamais à personne d'autre.

Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude à cette assemblée, aux conservateurs, aux sociaux-démocrates, aux libéraux, à la gauche, aux écologistes et aux indépendants qui m'ont soutenu tout au long de cette épreuve et aux innombrables personnes qui ont milité sans relâche pour ma libération. Il est encourageant de savoir que dans un monde souvent divisé par l'idéologie et les intérêts, il existe toujours un engagement commun en faveur de la protection des libertés humaines essentielles.

La liberté d'expression et tout ce qui en découle se trouvent à une croisée des chemins dangereuse. Je crains que si des institutions comme l'APCE ne prennent pas conscience de la gravité de la situation, il ne soit trop tard. Engageons-nous tous à faire notre part pour garantir que la lumière de la liberté et de la quête de la vérité perdurent et que les voix du plus grand nombre ne soient pas réduites au silence par les intérêts d'une minorité.

Julian Assange

Texte original en anglais Présentée à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

Julian Assange's full testimony to the Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE) in Strasbourg today:

« Mr. Chairman, esteemed members of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, ladies and gentlemen.

The transition from years of confinement in a...

— WikiLeaks (@wikileaks) [October 1, 2024](#)

Traduction par Viktor Dedaj pour [Le Grand Soir](#)

La source originale de cet article est [Wikileaks X](#)
Copyright © [Julian Assange](#), [Wikileaks X](#), 2024

Articles Par : **[Julian Assange](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu

responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca